

**Dessiné et mis en page par :**

Louis Briat

**Imprimé en :**

héliogravure

**Couleurs :**

orange, jaune, bleu, doré

**Format :**

horizontal 36 x 26  
40 timbres à la feuille

**Valeur faciale :**

3,00 F - 0,46 €



(photo d'après maquette non contractuelle)

premier jour



**Dessiné par**  
**Odette Baillais**

Oblitération disponible  
sur place

Timbre à date 32 mm  
"Premier Jour"

**Vente anticipée**

Les samedi 25 et dimanche 26 mars 2000 de 9h à 18h.  
Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Parlement  
de Bretagne, salle des pas perdus à Rennes.

**Autre lieu de vente anticipée**

Le samedi 25 mars 2000 de 8h à 12h au bureau de poste  
de Rennes République, 1, place de la République, 35000 Rennes.

*Ce bureau sera muni d'une boîte aux lettres spéciale pour  
le dépôt des plis à oblitérer. Il ne sera pas possible d'obtenir  
l'oblitération "Premier Jour" sur place.*

Le samedi 25 mars 2000 de 10h à 18h au musée de la Poste,  
34, bd de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15 (uniquement pour  
la vente du timbre. Pas de boîte aux lettres spéciale).

# Parlement de Bretagne

RENNES



*Les Timbres-Poste de France*

Vente anticipée le 25 mars 2000  
à Rennes (Ille-et-Vilaine)

Vente générale  
dans tous les bureaux de poste  
le 27 mars 2000



# • • Parlement de Bretagne

RENNES

*Timbre-poste de format horizontal 26 x 36*

*Conçu par Louis Briat*

*Imprimé en héliogravure*

*40 timbres par feuille*

F uneste nuit que celle du 4 au 5 février 1994 restée dans la mémoire de tous. Le feu embrase la toiture du palais du XVII<sup>e</sup> siècle occupé par la Cour d'appel de Rennes avant de s'attaquer à l'ensemble du bâtiment. Sans l'immense efficacité des pompiers qui parvinrent à éteindre le feu sans détruire les œuvres d'art, le Parlement de Bretagne aurait été livré à la destruction. Et quatre ans après le sinistre, les promesses de reconstruction sont devenues réalité. Le gros œuvre comprend une charpente mixte de bois et de métal plus efficace pour passer sur les grandes portées. Celle-ci posée sur les murs pignons, épargne les façades fragilisées par les flammes. Sous les combles, les trois étages anéantis par l'effondrement du toit sont maintenant un espace optimisé de bureaux adaptés prêts à recevoir le personnel de la Cour d'appel. Tout en préservant l'intégrité historique de haut lieu, le ministère de la Justice, maître d'ouvrage de l'opération, aura veillé à apporter une sécurité accrue ainsi qu'un meilleur confort des espaces.

Mais une troisième opération, et non des moindres, a pour objet la restauration des œuvres d'art. Cette dernière est conduite sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de la Culture. Travail de longue haleine, puisé mené en plusieurs phases. Après un lent séchage et une remise en état des supports, un gigantesque puzzle s'offre aux mains expertes d'une trentaine de restaurateurs, serruriers, sculpteurs, ébénistes, peintres ou doreurs. Toiles peintes, lambris décorés font l'objet des soins les plus attentifs. Notons ici *Le Triomphe de la Justice* qui, après maints soins complexes, retrouve la fraîcheur des teintes qu'avait recherchée Jean Jouvenet, soucieux de la lisibilité de ses décors. Il en va de même du plafond de la Chambre des enquêtes de Louis Ferdinand Elle ou de celui de la Grand'Chambre de Charles Errard et Noël Coypel. Travaux magistralement menés afin que ce lieu historique retrouve très prochainement toute sa dignité, sa beauté originelle, et ce, grâce aux volontés conjointes des ministères de la Justice et de la Culture, et de l'Association pour la Renaissance du Parlement.

*Jane Champeyrache*

# Parlement de Bretagne

Rennes

Dessiné par  
Louis Briat  
Imprimé en héliogravure



Funeste nuit que celle du 4 au 5 février 1994 restée dans la mémoire de tous. Le feu embrase la toiture du Palais du XVII<sup>e</sup> siècle occupé par la Cour d'appel de Rennes avant de s'attaquer à l'ensemble du bâtiment. Sans l'immense efficacité des pompiers qui parvinrent à éteindre l'incendie sans détruire les œuvres d'art, le Parlement de Bretagne aurait été livré à la destruction. Et quatre ans après le sinistre, les promesses de reconstruction sont devenues réalité. Le gros œuvre comprend une charpente mixte de bois et de métal plus efficace pour passer sur les grandes portées. Celle-ci, posée sur les murs pignons, épargne les façades fragilisées par les flammes. Sous les combles, les trois étages anéantis par l'effondrement du toit sont maintenant un espace optimisé de bureaux adaptés prêts à recevoir le personnel de la Cour d'appel. Tout en préservant l'intégrité historique de ce haut lieu, le ministère de la Justice, maître d'ouvrage de l'opération, aura veillé à apporter une sécurité accrue ainsi qu'un meilleur confort des espaces.

Mais une troisième opération, et non des moindres, a pour objet la restauration des œuvres d'art. Cette dernière est conduite sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de la Culture. Travail de longue haleine, puisque mené en plusieurs phases. Après un lent séchage

et une remise en état des supports, un gigantesque puzzle s'offre aux mains expertes d'une trentaine de restaurateurs, serruriers, sculpteurs, ébénistes, peintres ou doreurs. Toiles peintes, lambris décorés font l'objet des soins les plus attentifs. Notons ici *Le Triomphe de la Justice* qui, après maints soins complexes, retrouve la fraîcheur des teintes qu'avait recherchée Jean Jouvenet, soucieux de la lisibilité de ses décors. Il en va de même du plafond de la Chambre des enquêtes de Louis Ferdinand Elle ou de celui de la Grand'Chambre de Charles Errard et Noël Coypel. Travaux magistralement menés afin que ce lieu historique retrouve très prochainement toute sa dignité, sa beauté originelle, et ce, grâce aux volontés conjointes des ministères de la Justice et de la Culture, et de l'Association pour la Renaissance du Parlement.

Jane Champeyrache